



Le programme Regain bis s'inscrit véritablement dans la démarche Troisième Révolution Industrielle menée par la Région Nord-Pas-de-Calais Picardie

## PASSIF À ÉNERGIE POSITIVE

# Regain double la mise

Après Regain, première expérimentation, le parc des industries Artois-Flandres (Siziaf) bisse avec Regain Bis, second bâtiment d'un programme pilote européen pour l'éco-construction. Soit 200 m<sup>2</sup> en passif à énergie positive où les matériaux brutes cohabitent avec la végétation. Visite.

« Nous voulons être à l'avant-garde de la Troisième Révolution Industrielle ». Daniel Delcroix, président du Siziaf n'est pas peu fier de présenter son deuxième petit. Satisfait de la première opération Regain I, menée en 2010, il n'était pas question de rater la manne de nouveaux crédits européens pour construire un second bâtiment exemplaire en matière d'éco-construction. C'est donc dans des délais serrés – neuf mois ! – qu'est né Regain Bis. Le groupement Jérôme Houyez, spécialiste de l'architecture écologique, La Septentrionale, Valecobat et le

bureau d'études Bioclim, a conçu et réalisé ce bâtiment tertiaire exemplaire de 200 m<sup>2</sup> sur pilotis. Le rez-de-chaussée accueille les équipements techniques. Un escalier mène à l'étage conçu comme une nef-atrium avec une verrière en toiture. Là, se situent les espaces de travail avec quatre bureaux, une salle de réunion et une tisanderie. Anticipant la réglementation thermique 2020, Regain Bis est passif et à énergie positive. « Concentré de bon sens » pour ses concepteurs, les vitrages du bâtiment se situent principalement au sud et l'isolation est renforcée.





Les bureaux se situent uniquement à l'étage

## Autosuffisance énergétique

Regain Bis se veut exemplaire notamment par une production d'énergie supérieure à sa consommation. L'énergie des 18 panneaux photovoltaïques mono-cristallin produisant 4 390 kWh/an et une petite chaudière gaz à condensation assurent la production nécessaire. Le choix d'une structure béton s'est aussi imposée pour ses qualités thermiques - il se réchauffe et se refroidit lentement - mais aussi pour soutenir la toiture végétalisée. Ce toit jardin réalisé avec 50 cm de substrat végétal permet d'éviter les surchauffes et de recréer la bio-

diversité de l'empreinte du bâtiment tout en réduisant les débits hydriques. Un parti pris qui facilite l'intégration du lieu dans son environnement. Le bâtiment faisant la part belle aux matériaux bio-sourcés, le bois s'offre une place de choix. Au total, 222 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup> sont utilisés pour les murs, la charpente et le bardage : pin des Vosges pour la structure, bois brut non traité origine France pour le bardage intérieur-extérieur et isolant en fibre de bois. La solution locale a aussi été retenue pour l'isolation avec l'utilisa-

tion du Métisse en panneaux et en ouate issu du recyclage et produit à quelques centaines de mètres par Le Relais.

Contrairement à son grand frère, Regain Bis bénéficie d'un confort thermique automatisé en fonction des conditions climatiques intérieures et extérieures grâce à une ventilation naturelle et une VMC double-flux. La qualité sanitaire et environnementale est ainsi assurée par l'usage de produits intérieurs A+ éco-labellisés et un éclairage naturel. Des capteurs de présence indiquent la juste luminosité à apporter dans les pièces.

## LA FICHE

**Coût de construction :**  
665 000 € (dont 250 000€ de subvention européenne et 100 000 € de subvention du Département du Pas-de-Calais)

**Maître d'ouvrage :** Siziaf

**Groupe de conception-réalisation :**  
la Septentrionale, Agence Houyez, Valecobat, Bioclim

**AMO :** Comete Ingénierie, Alignum, Iqtissad

## Evolutivité et exemplarité

A l'heure des bâtiments modulables, Regain Bis dispose par ailleurs de pans de cloisons démontables entre les bureaux et les équipements techniques pour un éventuel doublement. Comme pour Regain I, des questionnaires de suivi seront remis aux locataires. Ils s'engagent via une charte d'utilisation à respecter les comportements recommandés pour l'usage des locaux. De quoi inscrire ce chantier-pilote dans une politique de sensibilisation des habitants du territoire. ■ J.D.



Jérôme Houyez, architecte et président de l'association Regain +

## REGAIN BIS SE DÉCLINE EN ASSOCIATION

Il est de belles rencontres et collaborations qui donnent des associations. C'est donc de leur aventure commune sur ce bâtiment que Jérôme Houyez, architecte, Gérard Trinez, consultant immobilier et construction pour Bel'Bois, Arnaud Mille, gérant d'Alignum et Yamina Bellahcene, gérante du bureau d'études énergie et environnement Comete ont lancé l'association Regain +. Sa volonté : Promouvoir « les territoires durables » et transmettre l'expérience des possibilités qu'offrent les projets éco-responsables de manière simple et efficace. Pour mieux appréhender l'évolution du lieu, les fondateurs ont choisi d'investir les locaux et sont donc les premiers locataires de leur création. Manière de se confronter à son travail et de tirer les enseignements de cette expérience conjointe. « On sent le lieu. Ce bâtiment est un peu comme un navire : on navigue avec. C'est un bébé que l'on partage ensemble auquel on porte une attention toute particulière », souligne Jérôme Houyez, président de la nouvelle association.